

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI

LA NOTE DE SERVICE DU SOUS-MINISTRE ADJOINT—LE RÔLE DU CHEF DE CABINET DE LA MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse également à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, concerne le communiqué de presse de la dernière heure publié ce matin. Il se lit en partie comme suit:

«Au moment où j'ai pris connaissance de la note, le 14 avril», a déclaré Bill Musgrove, chef de cabinet de la ministre, «j'ai jugé qu'elle n'était pas pertinente».

Le gouvernement a-t-il pour politique de laisser les chefs de cabinet s'immiscer dans les communications entre un ministre et son sous-ministre? N'est-il pas temps de mettre un terme dès maintenant à la règle selon laquelle les commissaires politiques administrent les affaires de l'État?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je reçois chaque année quelque 55,000 lettres et notes. Certains membres de mon personnel sont chargés de nous aider à déterminer celles qui doivent être portées à mon attention et celles dont d'autres peuvent s'occuper. Je suis persuadée que mes employés peuvent accomplir le travail pour lequel ils ont été engagés, et c'est ce que M. Musgrove, mon chef de cabinet, a fait à ce moment-là.

● (1140)

M. Boudria: Monsieur le Président, je sais pertinemment que la ministre reçoit une correspondance volumineuse; une partie atterrit sur nos bureaux.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

LA SUPPOSÉE PARTISANERIE AU MINISTÈRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Voici ma question supplémentaire, monsieur le Président. Je voudrais demander à la ministre: Quand va-t-elle mettre fin à la partisanerie et au patronage politiques que nous voyons à l'intérieur de son ministère? Ou est-elle simplement en train d'imiter sa collègue, la ministre d'État (Jeunesse), dans une compétition d'incompétence?

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, hier, on m'a posé une question au sujet d'une note que le sous-ministre adjoint m'avait adressée. J'ai déclaré alors que je demanderais à ce haut fonctionnaire l'objet de la lettre. J'ai donc exigé et obtenu du sous-ministre adjoint une explication que je trouve acceptable. Il m'a signalé que son intervention n'était pas du tout partisane, et on l'a précisé dans le communiqué de presse que j'ai

Questions orales

émis aujourd'hui. J'ai déclaré à la Chambre, hier, que je n'accepterais aucun conseil de nature partisane de la part de mes collaborateurs, et cette position demeure.

M. Gauthier: Vous avez protesté avec beaucoup trop de véhémence.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

L'ANNONCE DE LA RÉVISION DES SOLDES

M. W. R. Bud Jardine (Northumberland—Miramichi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre associé de la Défense nationale. Les membres des Forces armées bénéficient tous les ans d'une révision de leurs soldes et prestations à compter du 1^{er} avril. Le ministre peut-il nous dire quand cette annonce sera faite cette année et peut-il confirmer qu'elle sera rétroactive au 1^{er} avril 1986?

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, toute majoration de solde annoncée sera rétroactive au 1^{er} avril. Les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale discutent actuellement de la majoration avec ceux du Conseil du Trésor, car nous estimons que les employés de la Défense, soit les militaires ne sont pas suffisamment rétribués. Nous poursuivons nos négociations qui devraient, je l'espère, se terminer sous peu.

* * *

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI

LA NOTE DE SERVICE DU SOUS-MINISTRE ADJOINT—LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse également à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Accepte-t-elle le troisième paragraphe du communiqué publié ce matin—une explication en réponse aux questions d'hier—selon lequel le sous-ministre associé croit opportun d'accélérer la mise en oeuvre du programme Développement des collectivités seulement si la province consent à des négociations de ce genre à l'égard d'un programme tout à fait différent?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai dit hier que je discuterais de la question avec le sous-ministre adjoint. De fait, d'après ce qu'il me dit, j'ai l'impression qu'il pourrait y avoir d'autres interprétations. Il m'a assuré que son intervention n'était pas du tout partisane et j'ai accepté cette explication.